

2012 : Vers une simplification des consignes de tri!

1 - Bilan 2011

L'année 2011 a vu naître une nette avancée sur le plan du recyclage des déchets. En effet, des efforts importants ont été faits en faveur de l'environnement avec une augmentation de l'ordre de 12% entre 2010 et 2011 des tonnages du tri.

Vos efforts ont permis de recycler plus de 1600 tonnes de verre, de papiers et d'emballages. Il faut poursuivre ces efforts afin de trier 75% des emballages d'ici la fin de l'année 2012 ce qui est préconisé par le Grenelle de l'environnement.

En 2011 nous étions à 60% (taux de recyclage) ce qui signifie qu'environ 4 emballages sur 10 finissent toujours dans nos ordures ménagères, le chemin qui nous reste à parcourir est donc encore très long et cela demande un effort de la part de tous.

Le tri sélectif est un véritable acte d'écocitoyenneté en faveur de l'environnement et reste un des seuls leviers dont nous disposons afin d'équilibrer les budgets face à l'augmentation grandissante des prix du traitement des ordures ménagères.



2 – Simplifier les consignes de tri, pourquoi ?

La simplification des consignes de tri est désormais possible grâce aux progrès technologiques de notre centre de tri qui peut trier les déchets recyclables en mélange, cette technique est appelée le MONOFLUX.

Les avantages du monoflux :

- Réduction des coûts de collecte et de transport des matières
- Simplification des "règles" pour les usagers
- Diminution du nombre de contenants dans les campagnes (2 conteneurs au lieu de 3)
- Moins de contraintes à la maison
- Des quantités collectées plus importantes (plus de densité dans les conteneurs)
- Moins de ramassages et donc un bilan carbone plus positif pour l'environnement



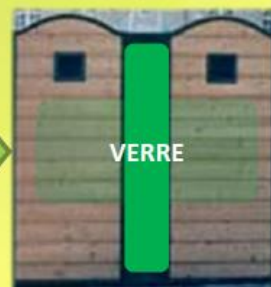
Concrètement, à compter du 1^{er} Juillet 2012, vous n'aurez plus besoin de séparer les bouteilles et flacons plastiques, les emballages métalliques et les briques alimentaires, des papiers et cartonnettes qui iront dans un seul et unique conteneur. Les consignes de tri changent uniquement pour le papier et les emballages, **le verre quand à lui est toujours trier seul.**

Les conteneurs de tri vont être transformés afin de pouvoir mélanger les emballages avec les papiers/cartons, c'est pour cette raison que **les nouvelles consignes de tri ne seront applicables qu'à compter du 1^{er} juillet.**

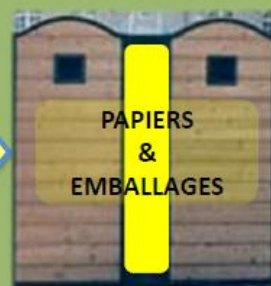
Courant Juin, un nouveau guide de tri vous sera envoyé avec les consignes de tri simplifiées

Dès le 1^{er} Juillet 2012, Vous n'aurez donc plus que deux consignes de tri,
une pour le "VERRE" et une pour les "PAPIERS/EMBALLAGES"

Bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre



Bouteilles, flacons et bidons en plastique avec les bouchons,
Boîtes, bouteilles, canettes, et aérosols vidés en métal,
Papiers, revues, magazines, journaux, petits cartons,
Briques alimentaires



**1 seul conteneur
pour les Papiers &
les Emballages
=
Le tri plus facile**